

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2014

RÉDUCTION D'ACTIVITÉ DES MONITEURS DE SKI - (N° 1636)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

TITRE

Substituer aux mots :

« de liquidation de leur pension de retraite, et souhaitant prolonger leur activité au bénéfice »,

les mots :

« d'ouverture du droit à une pension de retraite afin de favoriser l'activité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.